

D13-41

Yaoundé, 31 JAN 2020

## DECLARATION DE PRESSE

### EPIDEMIE CAUSEE PAR UN NOUVEAU TYPE DE CORONAVIRUS EN CHINE

- Excellence Mesdames et Messieurs ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants de l'OMS, de CDC et des autres Administrations partenaires ;
- Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;

Comme vous le savez certainement, un nouveau Coronavirus dénommé 2019-nCoV qui a fait son apparition en Chine, est en circulation depuis le 31 décembre 2019. Ce virus a le potentiel de se propager rapidement à l'échelle mondiale du fait des déplacements importants des populations entre les pays. Le réservoir du virus se trouve chez les animaux (chauves-souris, serpents, dromadaires, ...). Il se transmet de l'animal à l'homme et la transmission interhumaine est prouvée. La maladie se caractérise par des symptômes traduisant une affection des voies respiratoires à type de toux, douleur de la gorge, écoulement nasal et/ou de difficultés respiratoires, parfois accompagnée de fièvre pouvant conduire au décès.

La situation épidémiologique fait état de 9776 cas confirmés et 213 décès au 31 janvier 2020 à 10 heures. A l'heure actuelle, 23 pays dans le monde ont enregistré des cas ; cependant aucun cas n'a été enregistré en Afrique. L'OMS a finalement décidé hier soir (le 30 janvier), de déclarer cette épidémie de coronavirus qui sévit en Chine comme une Urgence de Santé Publique de Portée Internationale (USPPI). De ce fait, l'OMS et Africa CDC (Le Centre Africain de Prévention et de Contrôle des Maladies) recommandent aux pays de se mettre en alerte et de renforcer le système national de prévention, de préparation et de réponse à une éventuelle importation du virus.

A cet effet, des actions gouvernementales sont entreprises dans le respect du Règlement Sanitaire International.

Sur le plan de la coordination :

- le Centre des Opérations des Urgences de Santé Publique est mis en alerte ;
- la collaboration multisectorielle entre les Ministères de la Santé Publique, des Transports, des Relations Extérieures, de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, de la Défense, de la Délégation Générale à la Sureté Nationale est effective afin de renforcer la surveillance épidémiologique aux différents points d'entrée aéroportuaires et portuaires pour les voyageurs et les animaux. A cet effet, des appareils de prise de température, des fiches de déclaration de santé, des affiches de sensibilisation sont utilisés.

Il est également question de veiller à la sécurité sanitaire de la communauté camerounaise résidant en Chine dont la majorité est estudiantine. A cet égard, l'Ambassade du Cameroun en Chine suit la situation de façon étroite.

Sur le plan du diagnostic et de la prise en charge, le Centre Pasteur du Cameroun dispose des capacités techniques pour faire le diagnostic biologique de la maladie. Des salles d'isolement ont été également identifiées dans les aéroports et les formations sanitaires susceptibles d'accueillir les cas. Des équipes d'investigation et d'intervention rapide sont disponibles dans les 10 régions du pays.

Afin de prévenir les risques de propagation, il est recommandé aux populations de respecter les règles élémentaires d'hygiène ci-après :

- se laver les mains avec de l'eau propre coulante et du savon ou utiliser une solution hydro alcoolique ;
- se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir lorsqu'on tousse, éternue ou utiliser le pli du coude ;
- éviter tout contact étroit avec toute personne présentant des symptômes de la grippe ;
- bien cuire la viande et les autres aliments avant de les consommer.

A l'attention des voyageurs, il est conseillé de reporter les déplacements sans nécessité vers la Chine ou les pays atteints. Par ailleurs, toute personne ayant effectué un voyage hors du Cameroun ou ayant été en contact avec un voyageur malade, et qui présente les symptômes sus-évoqués dans les 14 derniers jours précédant le début de la maladie, doit immédiatement composer le 1510 afin d'être pris en charge. Le personnel soignant doit également renforcer les mesures de prévention et déclarer immédiatement tout cas suspect selon les directives en vigueur.

Pour toute information supplémentaire le numéro d'appel gratuit 1510 est ouvert à tous et fonctionne pour l'instant de 08 heures à 16 heures et pourrait passer à 24 heures sur 24 selon l'évolution de la situation.



*Dr. Manaouda Malachie*